

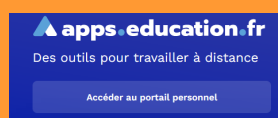


Peertube, guide de bonnes pratiques

PeerTube est un logiciel libre, d'hébergement de vidéos décentralisé grâce à la diffusion en pair à pair. Il fonctionne sur le principe d'une fédération d'instances hébergées par des entités autonomes. L'objectif est de fournir une solution alternative aux plateformes centralisées telles que YouTube ou Dailymotion, et d'apporter une maîtrise dans la gestion des vidéos pour les usagers de l'académie d'Aix-Marseille.

CREATION DE COMPTE

Dans le cadre du projet apps.education.fr, une plateforme développée au sein de la direction du numérique pour l'éducation pour proposer les outils essentiels du quotidien à l'ensemble des agents de l'Éducation nationale, chaque personnel peut activer son compte.



Voir la fiche « Peertube, créer un compte »

AVANT LA PUBLICATION

Vérifier qu'une vidéo similaire n'est pas déjà publiée.

Privilégier la résolution 720p qui est suffisante et l'extension de fichier mp4.

Remplir le formulaire :

Donner un titre explicite (par défaut le titre sera le nom du fichier).

Ajouter au maximum 5 étiquettes (ou mots-clés) et **une description** pour améliorer le référencement et la recherche des vidéos.

Toujours ajouter l'étiquette : Aix-Marseille, puis le niveau (PS, MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 1ère, 1le, 2nde, Cycle1, Cycle2, Cycle3, Cycle4, Lycée, BTS, LP, ..., éventuellement le service (DANE AixMrs, DAAC,...),...

La licence peut être choisie (aide sur le site : <https://creativecommons.fr/licences/>).

La confidentialité doit être réglée selon votre choix mais une vidéo doit de toutes façons respecter la législation concernant la propriété intellectuelle et le droit à la vie privée.

Voir [le code de la propriété intellectuelle](#) et des [modèles d'autorisation](#)

Les commentaires peuvent être activés/désactivés dans l'onglet "Paramétrage avancé », ainsi que les téléchargements (tout en ayant conscience qu'un téléchargement d'une vidéo est toujours possible sur Internet).

Des **conseils** pour concevoir une capsule pédagogique : <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/capsule-video>

APRÈS LA PUBLICATION

Il faut veiller à **supprimer** la vidéo, si nécessaire, à la fin de la durée indiquée sur l'autorisation de captation et de diffusion.

Il faut veiller à prendre connaissance **des commentaires** si l'option a été activée, et les modérer si besoin.

Où trouver de l'aide ?

En cliquant sur les 3 petits points à côté de l'identifiant, puis en cliquant sur "aide".
Si cette aide n'est pas suffisante vous pouvez formuler une demande sur la plateforme d'assistance Verdon : <http://assistance.ac-aix-marseille.fr>

Quels sont les formats que je peux téléverser sur Peertube ?

Les fichiers compatibles avec Peertube sont : mp4, mov, avi, flv, webm, ogv, mp3, ogg, mkv, flac

Est-ce que je peux déposer des vidéos trouvées sur Youtube ou Dailymotion ?

La plateforme Peertube est faite pour héberger vos propres vidéos originales et non pour déposer des vidéos trouvées sur Youtube ou Dailymotion car il faut respecter les droits d'auteur.

Qui peut voir la vidéo que j'ai déposée ?

Cela dépend du paramétrage de votre vidéo lors du téléversement. Vous pourrez choisir dans l'onglet 'Confidentialité' : 'Tout le monde peut voir cette vidéo' (= publique), 'Seules les personnes en possession du lien privé peuvent voir cette vidéo' (= privée), 'Seul moi peut voir cette vidéo' (= non listée).
Attention : si vous n'avez pas paramétré votre vidéo en 'Publique', elle ne sera pas affectée à une chaîne (elle restera dans la partie commune).

Quels sont les moyens de partage d'une vidéo ?

Les vidéos sont partagées par un hyperlien, par un QR code ou par une balise HTML <iframe>.

Peut-on avoir plusieurs chaînes ?

La première chaîne est obtenue à la création du compte. Il est possible d'en créer de nouvelles par la suite.

Peut-on partager une vidéo entre plusieurs chaînes ?

Non, mais on peut changer le propriétaire.

Peut-on changer le nom de sa chaîne ?

Oui il est possible de modifier le nom de la chaîne dans le menu 'Mes chaînes' (sous le menu de Ma bibliothèque - Mes Vidéos) en cliquant sur le 'Crayon' puis 'Modifier'.
Attention cela ne change pas le code de la chaîne.

Comment retrouver la chaîne de mon établissement ?

Pour retrouver une chaîne, il faut saisir dans la barre de recherche (en haut à droite) : <type etab>.<nom>.<ville> en minuscule
Exemple : clg.rocher.dragon.aix

Comment augmenter le quota de ma chaîne d'établissement ?

Par défaut, chaque compte créé dispose d'un quota de 20 Go. Il n'est pas possible d'augmenter ce quota.